

LE DSA (DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE)
ET LA RCP (REANIMATION CARDIO-
PULMONAIRE)

☞ **Public concerné :**

Tout public

☞ **Objectifs :**

Confirmer et réactualiser les techniques essentielles pour secourir une personne en arrêt cardiaque.

Perfectionner les connaissances nécessaires à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique.

☞ **Programme :**

Cette formation, essentiellement pratique, conforme à l'arrêté du 04 février 1999 (*relatif à la formation des personnes non médecin*), est effectuée à partir de cas concrets.

Méthodes de réanimation à un ou deux sauveteurs avec mise en œuvre du DSA.

Durée de formation : Une demi-journée

Coût en 2017 : 75,50 euros par personne

INFORMATIONS PRATIQUES

☞ **Lieu de la formation**

CESU 53

**Salle de formation CESU au
Rocher Fleuri - 2ème étage**
Centre Hospitalier de Laval

Responsable médical :

Dr BORRIELLO



***CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DE SOINS D'URGENCE***



Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
de la Mayenne
SAMU 53



**LE CESU PEUT AUSSI EFFECTUER,
A LA DEMANDE,
DES FORMATIONS
EN ENTREPRISE OU EN MILIEU
SCOLAIRE.**

Secrétariat

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 16h30

Tél : 02.43.66.55.78

Fax : 02.43.66.39.65

Mail : cesu53@chlaval.fr

CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL
33, rue du Haut Rocher - CS 91525
53015 LAVAL CEDEX

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 (AFGSU 1)

Arrêté du 30.12.2014

☞ **Public concerné**

Personnel administratif et technique exerçant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale ou d'un cabinet d'un professionnel de santé libéral

☞ **Objectifs de la formation**

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence vitale ou potentielle et à la réalisation des gestes adaptés, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

☞ **Programme**

Module « urgences vitales »

Identifier un danger, alerter, reconnaître l'inconscience, l'hémorragie, l'arrêt cardiaque et les prendre en charge.

Module « urgences potentielles »

Identifier un malaise, un traumatisme, plaies, etc....et les prendre en charge.

Module « les risques collectifs »

Identifier un danger dans l'environnement et appliquer des consignes de protection adaptées. Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ou plan bleu. Etre sensibilisé aux risques NRBCE.

☞ **Durée de formation : 2 jours**

☞ **Coût en 2017 : 302 euros par personne (hors repas)**

☞ **Validité : 4 ans - remise à niveau : une demi-journée**

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Arrêté du 30.12.2014

☞ **Public concerné**

Professionnel de santé inscrit dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique :

Médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme, pharmacien, préparateur en pharmacie, auxiliaire médical psychologique, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur d'électroradiologie médicale, diététicien, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire-préleveur... et étudiants préparant un diplôme pour une profession de santé

☞ **Objectifs de la formation**

Identifier et prendre en charge, seul ou en équipe une urgence à caractère médical, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

☞ **Programme**

Module « urgences vitales »

Identifier un danger, alerter, reconnaître l'inconscience, l'hémorragie, l'arrêt cardiaque et les prendre en charge en utilisant du matériel spécifique.

Module « urgences potentielles »

Identifier un malaise, un traumatisme, plaies, etc....et les prendre en charge, prendre en charge la mère et l'enfant lors d'un accouchement inopiné, effectuer un relevage, utiliser du matériel d'immobilisation

Module « les risques collectifs »

Identifier un danger dans l'environnement et appliquer des consignes de protection adaptées. Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ou plan bleu. Participer et intégrer la mise en œuvre de dispositions d'organisation de la réponse du système sanitaire (ORSAN) et connaître les plans de secours (plan blanc, plan bleu). Etre sensibilisé aux risques NRBCE.

☞ **Durée de formation : 3 jours**

☞ **Validité : 4 ans - remise à niveau : une journée**

☞ **Coût en 2017 :**

- Organismes privés et publics : 453 euros par personne (hors repas)
- IFSI / IFAS / IUT : 234 euros par personne

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATION EXCEPTIONNELLE (SSE)

Arrêté du 30.12.2014

☞ **Public concerné**

Cette formation est destinée aux professionnels de santé et aux personnels ayant vocation à intervenir en Situations Sanitaires Exceptionnelles dans les établissements de santé et médico-sociaux

☞ **Objectifs de la formation**

A l'issue de la formation les personnels doivent être capables de :

Connaître l'organisation sanitaire à différents échelons, le dispositif ORSAN, ORSEC, Plan blanc, Plan bleu, le PSM1, les moyens de protections.

Caractériser les risques NRBCE

Se protéger en apprenant à porter les tenues de protection NRBC

☞ Assurer une décontamination

Programme

Module 1 « *principe d'organisation sanitaire en situation exceptionnelle* » : 1/2j (Professionnel de santé et personnel ayant un rôle dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu)

Module 2 « *moyens de protections individuels et collectifs* » : 1j (Professionnel de santé ou personnel destiné à accueillir et/ou à prendre en charge des victimes contaminées)

Module 3 « *décontamination hospitalière* » : 1j (Professionnel de santé chargé d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière - obligation d'avoir le module 2)

☞ **Durée de formation : varie en fonction du module suivi**

☞ **Coût en 2017 : 151 euros par jour et par personne (hors repas)**

☞ **Validité : 4 ans - remise à niveau : une demi-journée**